



Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 24 mars 2026

Date d'affichage : 24 mars 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 27

Procurations : 0

Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, Mme Florence GUERIN, Mme Marianne TURPIN, M. Nicolas ESNAULT, Mme Martine BUTEUX, M. Emmanuel BERTHELOT, M. Emmanuel REINE, adjoints au maire;

M. Jacques-Yves OUIN, M. Adrien LECERF, M. Maxime DEVRIENDT, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Monique SIMONNET, Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Eric LEFEBVRE, Mme Stéphanie SALERNO, M. Mathias DUBOURGUAIS, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Anne LEULLIER, M. Michel VALLEE, Mme Lucie BACON, M. Richard MARTIN, M. Michaël VILALTE-HEUZE, Mme Françoise BERTHOME, M. Mickaël ANDRE et M. Philippe OUVRARD.

Absents avec procuration de vote

/

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

M. Mickaël ANDRE

Délibération n°2026-034 Avenant à la convention pour la réservation des logements sociaux avec PARTELIOS

Rapporteur

Martine BUTEUX

Par délibération n°2024-001 du 22 janvier 2024, et conformément à la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, une convention a été signée avec le bailleur social PARTELIOS, afin d'instaurer une gestion des droits de réservation en flux annuel par réservataire. Un premier avenant a été signé, conformément à la délibération 2025-029 du 17 mars 2025, pour prendre en compte l'évolution des différents chiffres entrant dans l'assiette de calcul.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer un second avenant, annexé à la présente note, et actualisant pour 2026 l'évolution des différents chiffres.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	27	Procurations	0	Votants	27
Abstentions	0	Contre	0	Pour	27

- **APPROUVE** la signature de cet avenant ;
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et leurs avenants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Marie-Françoise ISABEL
Maire

